

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 4 juin 2024

Nombre de conseillers  
en exercice : 39

Quorum : 20

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 24

Nombre de représentés : 08

**Mise en discussion du rapport**

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 08

Nombre de votants : 33

**OBJET**

Affaire n° 2024-064

COMPTES DE GESTION 2023 DU  
COMPTABLE PUBLIC

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS  
ANNEXES DE LA VILLE  
(FOSSOYAGE ET VALORISATION  
DES EAUX TRAITEES EN SORTIE  
DE STATION D'EPURATION)

**NOTA** : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal  
a été faite et affichée le 27 mai 2024.

- la liste des délibérations a été  
affichée à la porte de la mairie le 5  
juin 2024.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le mardi  
4 juin, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel  
de ville, après convocation légale sous la présidence de  
M. Olivier Hoarau, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Annick Le Toullec.

**Étaient présents** : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick  
Le Toullec 1<sup>ère</sup> adjointe, M. Armand Mouniata 2<sup>ème</sup> adjoint,  
Mme Jasmine Béton 3<sup>ème</sup> adjointe, M. Bernard Robert 4<sup>ème</sup>  
adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6<sup>ème</sup> adjoint, Mme Mémouna  
Patel 7<sup>ème</sup> adjointe, M. Guy Pernic 10<sup>ème</sup> adjoint, Mme  
Catherine Gossard 11<sup>ème</sup> adjointe, M. Jean-Paul Babef, M.  
Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue,  
M. Alain Iafar, Mme Brigitte Cadet, M. Zakaria Ali, M.  
Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Garcia  
Latra Abélard, M. Didier Amachalla, Mme Barbara  
Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa, Mme  
Annie Mourgaye.

**Absents représentés** : Mme Karine Mounien 5<sup>ème</sup> adjointe  
par M. Bernard Robert, M. Mihidoiri Ali 8<sup>ème</sup> adjoint par  
Mme Mémouna Patel, Mme Bibi-Fatima Anli 9<sup>ème</sup> adjointe  
par M. Armand Mouniata, M. Franck Jacques Antoine par  
M. Jean-Max Nagès, Mme Claudette Clain Maillot par Mme  
Catherine Gossard, M. Fayzal Ahmed Vali par M. Henry  
Hippolyte, Mme Véronique Bassonville par Mme Aurélie  
Testan, Mme Pamela Trécasse par Mme Sophie Tsiavia.

**Arrivée(s) en cours de séance** : Mme Honorine Lavielle à  
17h09 (affaire n° 2024-064).

**Départ(s) en cours de séance** : Néant.

**Absents excusés** : Mme Gilda Bréda.

**Absents** : M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Bertrand  
Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

.....  
.....

**COMPTES DE GESTION 2023 DU COMPTABLE PUBLIC**  
**BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE**  
**(FOSSOYAGE ET VALORISATION DES EAUX TRAITÉES EN SORTIE DE**  
**STATION D'ÉPURATION)**

**Arrivée de Mme Honorine Lavielle à 17h09.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

**Vu** les comptes de gestion de l'exercice 2023 dressés par le Comptable Public, concernant le budget principal, le budget annexe du fossoyage et le budget annexe de Valorisation des Eaux Traitées en Sortie de Station d'Épuration (VETSSE) ;

**Vu** le rapport présenté en séance ;

**Considérant** l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » réunie le 22 mai 2024 ;

**Considérant** que la présentation des comptes de gestion du comptable public pour l'exercice 2023 n'appelle aucune observation et aucune réserve ;

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**DÉCIDE**

**Article 1 :** d'approuver les comptes de gestion du Comptable public pour l'exercice 2023 (budget principal, budget du fossoyage et budget VETSSE) ;

**Article 2 :** d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**LE MAIRE**

  
**Olivier HOARAU**



## COMPTES DE GESTION 2023 DU COMPTABLE PUBLIC

### BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE (FOSSOYAGE ET VALORISATION DES EAUX TRAITÉES EN SORTIE DE STATION D'ÉPURATION)

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur les comptes de gestion du Comptable public pour l'exercice 2023.

Le Comptable public contrôle les dépenses et recettes de la collectivité puis assure le paiement des mandats et le recouvrement des titres de recettes émis. Tout comme le compte administratif établi de son côté par la Ville, le compte de gestion retrace la comptabilité des opérations effectuées par le Comptable concernant la Collectivité sur l'exercice. Les deux documents doivent ainsi présenter des résultats identiques en fin d'exercice.

Par ailleurs, le compte de gestion comporte le bilan comptable, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité.

Le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés pendant l'exercice. Il a également procédé à toutes les opérations d'ordre budgétaires et non budgétaires qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le compte de gestion devant être approuvé préalablement au compte administratif, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur les comptes de gestion du Comptable public concernant le budget principal, le budget annexe du fossyage et le budget de Valorisation des Eaux Traitées en Sortie de Station d'Épuration (VETSSE) pour l'exercice 2023.

Les résultats de clôture, résumés dans les tableaux ci-après, sont identiques à ceux des comptes administratifs correspondants.

En section de fonctionnement :

BUDGET	Résultat de l'exercice	Reprise résultat antérieur	Résultat de clôture
<b>PRINCIPAL</b>	2 510 690,29	12 972 888,07	15 483 578,36
<b>VETSSE</b>	13 077,42	10 240,00	23 317,42
<b>FOSSOYAGE</b>	6 256,47	166 653,84	172 910,31
<b>Total</b>	<b>2 530 024,18</b>	<b>13 149 781,91</b>	<b>15 679 806,09</b>

En section d'investissement :

BUDGET	Résultat de l'exercice	Résultat intermédiaire de clôture	Restes à réaliser en recettes	Restes à réaliser en dépenses	Résultat définitif de clôture
<b>PRINCIPAL</b>	-1 232 907,51	-977 408,78	7 539 638,32	8 211 229,05	-1 648 999,51
<b>VETSSE</b>		71 343,00	329 850,00		401 193,00
<b>FOSSOYAGE</b>					0,00
<b>TOTAL</b>	<b>-1 232 907,51</b>	<b>-906 065,78</b>	<b>7 869 488,32</b>	<b>8 211 229,05</b>	<b>-1 247 806,51</b>

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont conformes aux comptes administratifs, le conseil municipal est appelé à :

- approuver les comptes de gestion du comptable public pour l'exercice 2023 ;
- autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les documents correspondants.

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LE PORT (974)  
Utilisateur : LANGEVILLIER Frédérique

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_2024_064
Objet :	COMPTES DE GESTION 2023 DU COMPTABLE PUBLIC BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE (FOSSOYAGE ET VALORISATION DES EAUX TRAITEES EN SORTIE DE STATION D'EPURATION)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	974-219740073-20240604-DL_2024_064-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à jf.savignan@ville-port.re

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 974-219740073-20240604-DL_2024_064-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DL 2024-064.pdf Nom métier : 99_DE-974-219740073-20240604-DL_2024_064-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	103.3 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2. Compte de Gestion 2023.pdf Nom métier : 99_DE-974-219740073-20240604-DL_2024_064-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	62.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juin 2024 à 09h43min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juin 2024 à 09h43min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juin 2024 à 09h43min08s	Transmis au MI

